

Gestion de la pandémie à Coronavirus au Togo
Le parlement autorise la prolongation de l'état d'urgence sanitaire P5

Assemblée Nationale



Agbéyomé Kodjo P5
perd son siège

WATRAA

Les Vainqueurs

Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses 18 Mars 2021 N° 313 - Prix 250 F CFA

Polémique autour du vaccin contre la Covid-19

AstraZeneca est P2
bénéfique selon l'AEM



Augmentation des prix du péage à partir d'aujourd'hui



Une décision qui passe P3
mal chez le contribuable mais
indispensable pour le gouvernement

Saisie de 17 tonnes de résine de cannabis au Niger



Les autorités togolaises
suivent de près l'affaire P4
5 personnes déjà aux arrêts

Campagne de vaccination contre la Covid-19

Les journalistes outillés
pour être la cheville P4
ouvrière durant le processus



Polémique autour du vaccin contre la Covid-19

AstraZeneca est bénéfique selon l'Agence Européenne du Médicament

Plusieurs pays européens avaient commencé à suspendre provisoirement le vaccin contre Covid-19, AstraZeneca. Des voix ont alors commencé à s'élever pour demander aussi la suspension provisoire de la campagne de vaccination lancée dans notre pays. Malgré la sortie des responsables du conseil scientifique pour rassurer les populations, celles-ci sont restées dans le doute. Cette semaine, l'Agence Européenne du Médicament s'est alignée derrière l'OMS en rassurant que le Vaccin AstraZeneca contre la Covid-19 est bénéfique. Selon Emer Cooke, Directrice Exécutif, son agence est toujours fermement convaincue que les avantages du vaccin AstraZeneca dans la



prévention de la Covid-19 avec son risque associé d'hospitalisation et de décès l'emportent sur le risque de ses effets secondaires. La France qui avait aussi suspendu l'utilisation de ce vaccin pourra reprendre la vaccination dans les prochains jours. Pour les spécialistes de la santé au Togo, la polémique entretenue ces derniers jours autour du vaccin AstraZeneca n'est que l'effet de publicité des laboratoires. « Tout ce qu'on raconte aujourd'hui

sur le vaccin AstraZeneca, ce sont des publicités de laboratoire. Le vaccin AstraZeneca est bon, il est sûr et efficace », a rassuré Prof. Ihou Watéba, membre du conseil scientifique et responsable du centre de prise en charge de la Covid 19 au CHR Lomé Commune. « La main sur le cœur, les Togolais doivent nous faire confiance. Le jour où il y aura un problème, on le dira aussi de façon transparente. J'ai un devoir de vérité vis-à-vis de mes conci-

toyens. Je ne subirai même pas de pression politique pour le dire. Si ce n'est pas bon, je le dirai. Personne ne peut venir me dire de ne pas le dire », a rassuré le Président du conseil scientifique Prof. Ekouévi Didier. Pour l'heure, le Togo continue tranquillement sa campagne de vaccination. D'ores et déjà, il s'active pour le démarrage de la 2^e phase. « La première phase de vaccination marquée par un grand succès, sera suivie cette semaine de

celle du grand Lomé dont le dénombrement des personnes commence le lundi 15 mars 2021. Les personnes à dénombrer sont celles de 50 ans et plus, et celles de moins de 50 ans et porteuses de comorbidités (hypertension artérielle, diabète, cancers, infection au VIH/SIDA, maladies rénales, maladies respiratoires chroniques) », explique un communiqué officiel. Indique le communiqué officiel. Pour cette 2^e phase, le gouvernement a décidé procéder par une adhésion volontaire à la vaccination. Dans ce sens, les personnes dénombrées qui veulent se faire vacciner doivent elles-mêmes s'inscrire.

La Rédaction

WARAA
Les Vainqueurs

Siège : Derrière EPP Kélégougan
Tél : 90-02-52-45
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr
c/s Casier N° 087. 13 BP152
LOME-TOGO

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Michel Yao TCHADJA
(alias Ezi Akoma)
Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

SECRETAIRE DE REDACTION
Pamphile S. NUMENYA

REDACTION
EZI Akoma

Ach ile
A. Fic
Jack Nukunu

INFOGRAPHISTE
Pamphile S. NUMENYA

IMPRIMERIE
Sans Dieu Rien
Tirage : 3.000 Exemplaires
Récepiissé N° 0471/29/05/13/HAAC

N° 313 - Jeudi 18 Mars 2021

**Annonces et pubs :
appelez le 90-02-52-45**

**Retrouvez
votre Journal
WARAA
Les Vainqueurs
chaque jeudi
dans les kiosques**

Numéros Utiles

- CHU Tokoin : 22-21-25-01
- CHU Campus : 22-25-77-68
22-25-47-39
22-25-78-08
- Commissariat Central : 22-21-28-71
- Sûreté Nationale : 22-22-21-21
- Pompiers : 118 ou 22-21-67-06
- Gendarmerie (Secours et assistance) : 172 ou 22-22-21-39
- Police secours : 117

Augmentation des prix du péage à partir d'aujourd'hui **Une décision qui passe mal chez le contribuable mais indispensable pour le gouvernement**

C'est avec amertume que les togolais ont appris l'augmentation des prix du péage à partir de ce 18 mars 2021. Désormais, même les motos à 2 roues passeront au guichet. Ce réajustement des tarifs au niveau des péages avait été annoncé par le gouvernement à l'issue de son conseil tenu le 23 décembre 2020.

Les nouveaux prix qui seront appliqués ont été communiqués lors d'une conférence de presse animée lundi 15 mars 2021 par le ministre des Travaux publics, Mme Zouréhatou Kassa Traoré, et ses collègues, Affoh Atcha-Dedji, des Transports routiers, ferroviaire et aérien, et le Général Yark Damehame de la Sécurité et de la protection civile. A entendre Mme le ministre Zouréhatou

Kassa-Traoré, cette nouvelle augmentation se justifie par un besoin criard de financement de l'entretien régulier des routes. « Le besoin de financement pour l'entretien régulier des routes revêtues, non revêtues s'élève à environ 30 milliards de francs CFA tandis que les ressources budgétaires totales mobilisées, se situent en moyenne autour de 17 milliards de francs CFA par an. Afin de combler cet écart, les tarifs des contributions des usagers (les engins à deux-roues, les tricycles, les véhicules légers, les véhicules poids lourds de toutes catégories) sont ajustés afin de tenir compte des enjeux d'entretien et de modernisation de notre réseau routier. », a-t-elle expliqué



Avec les nouveaux tarifs, les engins à 2 roues payeront désormais 50 F à tous les postes de péage. Les tricycles seront facturés à 100 F Cfa alors que les véhicules légers seront facturés à 500 F CFA. Les minibus de 9 à 15 places vont payer 600 FCfa et les autocars ou bus 1500 F CFA. Les véhicules à poids lourds à 2, 3, 4 et 5 essieux payeront respectivement 2500, 3000, 3500 et 5000 F CFA. L'augmentation des prix du péage est

une pilule amère à avaler par les populations en ces temps de crise financière aggravée par la pandémie à coronavirus. Pour plusieurs usagers de la route, l'augmentation est assez grande. Passer de 300 F à 500 F c'est quand-même une augmentation un peu pesante.

La vision du gouvernement en augmentant les tarifs est noble mais la population reste sur sa soif quant à la gestion des fonds mobilisés par la SAFER. En effet, cette

institution est née après la chute du FER suite à des détournements de fonds non encore élucidés. Avec la SAFER, la population n'a pas les détails sur sa mobilisation des ressources annuellement et de l'usage qui en est fait. La population devait être informée sur les routes réhabilitées, les dépenses, les sociétés qui ont exécuté les travaux. Mais jusqu'à présent, les activités sont menées dans une opacité qui ne rassure pas les usagers de la route qui sont désormais obligés de dépenser plus pour les péages. La SAFER doit alors rectifier le tir en optant pour une gestion plus transparente caractérisée par la publication des rapports accessibles à tous.

Jack NUKUNU

Consolidation de la stratégie de transformation économique

Les travaux de l'EPTE du Togo lancés

Le Togo en partenariat avec le centre de développement de l'OCDE a lancé le 11 mars dernier l'Examen des Politiques de Transformation Economique (EPTE) du Togo. Les travaux ont

tuelle. Ce lancement s'est déroulé en présence de hautes personnalités témoins du développement du Togo.

Selon les organisateurs, l'EPTE du Togo contribuera de manière gé-

ternationaux pour sa mise en œuvre. Dans ce sens, les travaux consisteront à fournir un examen de la stratégie de transformation économique nationale, analyser de manière spécifique

et les partenariats pour la transformation économique du Togo.

Plusieurs acteurs du secteur public et du secteur privé, les partenaires techniques et financiers sont fortement im-

portants compte de la performance économique du Togo et des opportunités de diversification et d'amélioration des partenariats commerciaux.

L'EPTE est lancé 2 ans



été lancés par Mme Victoire Tomegah-Dogbé, Premier ministre, à travers une réunion vir-

nérale à la consolidation de la stratégie de transformation économique du Togo tout en renforçant les partenariats in-

terventionnels et les défis dans les domaines tels que la digitalisation, l'industrialisation, l'agroalimentaire, améliorer les gouvernances

pliqués dans la réalisation de l'EPTE. Les travaux vont durer entre 15 et 18 mois. Ils vont permettre à la fin de disposer d'un rapport ren-

après l'adhésion du Togo au Centre de Développement de l'OCDE.

Saisie de 17 tonnes de résine de cannabis au Niger Les autorités togolaises suivent de près l'affaire 5 personnes déjà aux arrêts

La semaine dernière, certains journaux de la place ont publié une information selon laquelle 17 tonnes de résine de Cannabis en provenance du Liban auraient transité par le Port Autonome de Lomé grâce à une société indienne, en passant par le Bénin et à destination de Niamey.

Suite à la publication de cette information et selon une source proche du dossier, les autorités togolaises ne sont pas restées les bras croisés. Elles auraient lancé une enquête pour mieux cerner le contour de cette affaire afin de mettre la main sur les commanditaires et les exécutants. D'ores et déjà et d'après



nos informations, 5 personnes auraient été arrêtées. Il s'agit du sieur AREAL Yousef de nationalité nigérienne, son petit frère, un conducteur de camion et 2 transitaires.

Au-delà de l'enquête qui est en cours, le Conseiller pour la mer aurait présidé une réunion d'urgence en présence du ministre de

l'économie maritime, de la pêche et de la protection côtière le 8 mars dernier au siège du Haut Conseil pour la mer (HCM). Cette réunion a réuni les acteurs portuaires en vue de faire la lumière sur cette importante saisie qui ternit l'image du Port Autonome de Lomé. Il a été aussi question de situer les responsabilités et

améliorer le dispositif de sûreté maritime et portuaire du Togo.

Selon le ministère de l'économie maritime, le Togo dispose d'une législation adaptée dans le cadre de l'action de l'Etat en mer. Il y a aussi une coordination interministérielle et inter-administrations pour l'ensemble du domaine de l'action de l'Etat en mer, une coordination du dispositif de sûreté maritime et portuaire et une coordination de dispositif de sécurité et d'intervention d'urgence. Malheureusement, il a été révélé qu'il existe un manque de collaboration entre certaines administrations portuaires et les organes chargés de la

mise en œuvre de l'action de l'Etat en mer ; l'état défectueux des matériels de contrôle des conteneurs notamment les scanners ; une défaillance de l'insuffisance des ressources humaines chargées du contrôle des conteneurs. A l'issue des échanges, plusieurs recommandations ont été faites pour améliorer l'action de l'Etat en mer. Pour l'heure, les autorités suivent de près l'affaire des 17 tonnes de Cannabis qui auraient transité par le Port Autonome de Lomé dans l'optique d'arrêter toutes les personnes impliquées et de les traduire devant la justice.

Nous y reviendrons
Michel Tchadja

Campagne de vaccination contre la Covid-19 Les journalistes outillés pour être la cheville ouvrière durant le processus

La pandémie à coronavirus tient en haleine depuis plus d'un an le monde entier avec son lot de conséquences. Après les mesures barrières comme solution d'endiguement de cette pandémie, les vaccins entrent donc dans la danse avec toutes les polémiques. Ainsi, pour permettre à la population d'être au même niveau d'information, une journée de briefing sur la vaccination contre la covid-19 a été organisée le 16 mars 2021 à Lomé par la Direction Régionale de la Santé du Grand Lomé à travers sa Direction préfectorale d'Agoè-Nyivé, à l'endroit des journalistes, ceci pour leur permettre d'informer et d'éduquer la population.

Au cours de cette rencontre, la justification et les objectifs de la campagne de vaccination ont été expliqués aux hommes de médias ; la stratégie de communication, les cibles et les sites de la vaccination retenus dans le Grand Lomé ont été passés au peigne fin.



« Nous avons choisi les journalistes car avec tout ce qui se passe comme rumeurs et fausses actions qui vont de par le monde, il est de bon ton qu'on aide ces communicateurs à

comprendre un certain nombre de choses et à permettre à la population

d'adhérer aux stratégies de riposte qu'est la vaccination », a dit Lando Dada Essoya, point focal PEV.

Cette réunion vient à point nommé vu qu'après les 1ères cibles notamment le personnel de santé vaccinés à plus de 98%, il urge d'apporter l'information vraie et permettre à la

population de comprendre le bien-fondé de la campagne vu que la deuxième phase de la vaccination a démarré avec comme cibles, les personnes de 50 ans et plus, les personnes vivant avec des comorbidités, les déteenus et les réfugiés.

Depuis le 7 mars 2021, le Togo a reçu 156 000 doses en tant que première dotation de vaccins Astra Zeneca du mécanisme Covax.

Cécile S.

SAVOIR



NEWS

La Première Agence de Presse Privée au Togo

www.savoirnews.net

L'INFO en continu 24H/24

Tél (228) 90 04 19 64 / 91 45 34 50 / 99 35 29 23

E-mails : savoir.news@yahoo.fr / info@savoirnews.net

Gestion de la pandémie à Coronavirus au Togo

Le parlement autorise la prolongation de l'état d'urgence sanitaire

Le gouvernement togolais a obtenu, mardi 16 mars 2021, du parlement, la prorogation de l'état d'urgence sanitaire pour une durée de six mois. Le projet de loi portant prorogation de l'état d'urgence et du délai d'habilitation du gouvernement à prendre par ordonnances, les mesures relevant du domaine de la loi, a été voté à l'unanimité par les députés présents.

Pour le Premier Ministre Victoire Tomégah-Dogbé, venu défendre le projet de loi face aux députés, « le dispositif de droit commun fondé sur le code de la santé publique dont la portée est stricte-



ment sanitaire, n'est pas adapté à la dimension interministérielle de la gestion de l'épidémie à la Covid-19 » Aussi, la prorogation « va permettre au Gouvernement de disposer du cadre juridique lui permettant d'agir rapidement et efficacement », a-t-elle indiqué. « Le maintien de ce dispositif juridique ca-

libré jusqu'au 16 septembre 2021, permettra non seulement de conserver les mesures idoines nécessaires à la lutte contre l'épidémie, mais aussi la réactivité indispensable en cas de résurgence localisée du virus... », a renchéri Yawa Djigbodi Tsègan, présidente de l'Assemblée nationale.

La Rédaction

Assemblée Nationale

Agbéyomé Kodjo perd son siège

L'ancien premier ministre togolais, candidat malheureux à l'élection présidentielle de février 2020, Agbéyomé Kodjo a perdu son siège à l'Assemblée nationale. L'opposant contraint à l'exil depuis neuf mois avait été inculpé pour atteinte à la sûreté de l'État et diffusion de fausses informations.

désigné », a-t-elle indiqué ce mardi 16 mars. Président de l'Assemblée nationale en 1999 avant sa nomination en août 2000 à la Primature sous l'ex-président Gnassingbé Eyadema, Agbéyomé Kodjo n'est pas le seul à perdre son siège. Trois autres députés ont été remplacés pour diverses



En juillet 2020, il avait disparu de la circulation, menant depuis son opposition sur les réseaux sociaux où il revendique toujours le titre de « président élu », quitte à procéder à des nominations au sein de « son gouvernement ». Selon Yawa Tsègan, présidente du Parlement, Agbéyomé Kodjo est en effet absent depuis plus de 12 mois, ce qui agit sur le nombre constitutionnel fixé par l'effectif de l'Assemblée. « Nous avons saisi la Cour constitutionnelle à ce sujet. Et son remplaçant a été

raisons. Porté par la Dynamique Monseigneur Kpodzro (DMK) de l'ancien archevêque éponyme aux élections présidentielles de février 2020, le candidat a été déclaré deuxième avec 19,46 % des voix selon les résultats officiels, bien loin derrière Faure Gnassingbé (70,78 %) au pouvoir depuis 2005. Des résultats qu'il a très vite rejetés dénonçant des fraudes massives, après s'être auto proclamé « président élu ».

Cécile S.

LES N° VERTS DE L'OTR

POUR SIGNALER
TOUT FAIT SUSPECT
VEUILLEZ COMPOSER

**N° VERT
8280**
Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
INFORMATION OU CONSEIL
VEUILLEZ COMPOSER LE

**N° VERT
8201**
Renseignements



Le plancher de la Taxe Professionnelle Unique (TPU) du régime déclaratif passe de

~~300 000 FCFA~~ à **20 000 FCFA.**

Covid-19 :

Le président du Conseil Scientifique confirme la présence du variant anglais au Togo

Le président du Conseil Scientifique du Togo, Professeur Didier Ekouévi a confirmé hier mercredi, la détection au Togo, d'un autre variant de la Covid-19. Il s'agit du variant Anglais plus contagieux et plus mortel que la souche classique du virus.

« On a recherché des variants, en envoyant nos prélèvements dans des laboratoires un peu plus sophistiqués. Et je peux confirmer que le variant britannique circule au Togo et que ce variant entraîne une augmentation des transmissions et est beaucoup



plus contagieux », a déclaré Professeur Didier Ekouévi au micro de radio Kanal FM. Occasion pour lui d'appeler les populations à redoubler d'efforts dans l'observance des mesures barrières et à se faire vacciner pour éviter de développer la forme la plus grave de la maladie. Il faut noter que

d'après une étude anglaise publiée le 10 mars 2021 dans le « British Medical Journal (BMJ) », une revue médicale britannique, pour 1000 cas détec-

tés, le variant anglais provoque 4,1 fois plus de morts, contre 2,5 pour le virus original.

Afrepress

MAISON A VENDRE

Demi lot clôturé et bâti à Kégué

- 02 Boutiques - Terrasses
- 02 x Chambre - Salon - Terrasse
- 02 WC - 02 Douches
- 01 Puits
- Cour entièrement cimentée

Prix très intéressant

Contact : 98-40-96-04/93-04-35-72

NB : Démarcheur s'abstenir

ANNONCE

CEREMONIES DE FUNERAILLES EN HOMMAGE A Dominique Essodina ALIZIOU UN AN DEJA



31 décembre 1971 - 27 mars 2020
(49ème année)

PROGRAMME DES FUNERAILLES

Vendredi 26 mars 2020

- 10H00 - 15H00 : Présentation de condoléances au domicile du défunt
- 17H00 - 19H00 : Veillée de prières au domicile du défunt

Samedi 27 mars 2021

- 9H00 : Départ pour le cimetière de Bè Kpota
- 09H30 : Prière et recueillement sur la tombe du défunt
- 16H00 - 17H30 : Suite de présentation de condoléances au domicile du défunt

Dimanche 28 mars 2021

- 8H00 - 10H00 : Messe d'action de grâce en l'Eglise Catholique, **Cœur Immaculé de Marie de TELESSOU (LAVAGNON)** et **Geste de salutation d'usage** sur le parvis de l'église après la messe
- Fin des cérémonies de funérailles

Les cérémonies se dérouleront dans le strict respect des gestes barrières

Prions pour le repos de son âme

NB : Domicile du défunt sis au niveau de l'Entreprise de l'Union (Agou Téléssou), premier tournant (von) à droite derrière la Station d'essence CM Téléssou

PHARMACIES DE GARDE

Du 15/03/2021 au 21/03/2021

Pharmacie 3e ARRONDISSEMENT Bd du 13 Janvier, près de l'Immeuble FIATA +22822 21 52 27	Station d'Agbalepedogon +22822 26 90 68
Pharmacie A DIEU LA CLOIRE Site à 200m du marché de Légbassito, sur le grand contournement, voie de Madjipelo 22893263600	Pharmacie ESPACE VIE Agou Logon, face bar Palsir 2003 +22822 32 67 20
Pharmacie ADOUNI Vakposso-Logogome, pres du carrefour AISED 90300419	Pharmacie GANFAT AGOE DALIKO pres du Carf EDEM (CAMP GP) 22600815
Pharmacie AGOE-NYVE A cote de l'Eglise Catholique d'Agou-Nyive +22822 25 63 38	Pharmacie GBEZE Boulevard Jean Paul II +22822 26 32 61
Pharmacie AVE MARIA Face ENSF (Ecole Nationale des Sages Femmes), pres du CH Tolein +22822 22 33 01	Pharmacie HOSANNA Carrefour Sagbadjo-Adidogomé, Ave Sémékronawo +22822 51 50 49
Pharmacie BAH Face EPP Hedzranawé +22822 26 03 20	Pharmacie La FLAMME D'AMOUR Site a Agodeke route d'Aneho +228 22 45 70 14
Pharmacie BETANIA Rue Sita, Toss-Glenkomé non loin de la salle des Télémoins de Jéhovah +22822 43 89 40	Pharmacie LAMAIN DE DIEU Non loin du marché Agou Assiyéyé - 13 BP 523 Lomé - Togo +228 22 52 77 55
Pharmacie BETHEL Rte d'Adidogomé +22822 25 23 70	Pharmacie LA PROSPERITE Située sur le Bd Eyadéma entre l'immeuble ALBA et la Direction de la Police Judiciaire (DPJ) +22822 22 06 22
Pharmacie DE LAMAIRE Face Marie +22822 21 26 39	Pharmacie LE DESTIN A cote de l'Agence ECOBANK de Baguidja +22822 41 15 41
Pharmacie DE LLUNON Boulevard Malakassa, face crèmerie BAMUDAS - BE (KPTA) +22822 27 71 64	Pharmacie LE ROCHER Agou Zongou, sur la Rte nationale N°1, pres du terrain de jeu de Golf 92300666
Pharmacie DEO GRATIAS Derrière le siège d'ECOBANK Kotokou-Kondji +22822 21 23 31	Pharmacie MAGNIFICAT Allée Sagbadjo Yokoe, Rue de la Pampa à 100 m du Palais Royal de Yokoe +22822 56 43 20
Pharmacie DES APOTRES Akodessava Face ET COOTRAN +22822 27 11 98	Pharmacie MATHILDA Route PATASSÉ - Lomégan - ODEF +22822 51 15 34
Pharmacie DESECOLES Face Lycée Technique Adidogomé et près du CEG, Route de Kpalimé +22822 51 75 75	Pharmacie NOTRE DAME DE LOURDES Quartier Agou-Anomé, à cote de l'église des Assemblées de Dieu (non loin du lycée d'Agou) +22822 44 01 01
Pharmacie DES ETOILES 10 Av. Nouvelle Marche +22822 21 88 47	Pharmacie OGRAINDOR « Carrefour Zombor, Grand contournement » +22822 38 71 01
Pharmacie DES ROSES Quartier Vakposso, en face de l'entreprise de l'Union +22822 37 38 12	Pharmacie REGINAPACIS +22822 45 98 58
Pharmacie DIVINA GRACIA Quartier Agou-Flo, Rond point Cod Catch (ancien carrefour Bafara-Bafara) +22822 45 79 69	Pharmacie SANGUERA Entre EPP et Lycée Sanguera +22822 42 80 80
Pharmacie DU PEUPLE Marché NUKAFU 22 26 84 22	Pharmacie SKIZITO Bd. de la Kara près du Bar TAMTAM +22822 21 99 63
Pharmacie ECLAIR Bè Anhou, près du Marché +22822 22 75 11	Pharmacie S PIERRE Sagbadjo Hedzranawé, Boulevard Haho +22822 26 19 73
Pharmacie EL SHADAN Face Ecole Théologie ESTAO +22822 51 44 25	Pharmacie TOHEPSON Face Terminal du sahel (Togbléképé) +22822 42 94 41
Pharmacie EMMANUEL Face MIVIP Av, Duisburg Kodjoviakopé +22822 21 30 98	Pharmacie VOLONTAS DEI Quartier Avéji, Carrefour SUN CITY, face à l'ancien bar Sun City +22822 36 00 95
Pharmacie ENOLLI	

Côte d'Ivoire

Une cérémonie solennelle à la présidence pour les funérailles d'Hamed Bakayoko

La Côte d'Ivoire rend hommage ce mercredi à son Premier ministre décédé la semaine dernière, Hamed Bakayoko, emporté à 56 ans par un cancer. Un personnage charismatique et populaire, admiré pour son parcours et apprécié aussi pour sa facilité à esquisser quelques pas de danse à l'occasion. À l'image du personnage, l'hommage qui lui est rendu est à la fois officiel et populaire, et il a commencé par une cérémonie à la présidence. Le président de la République, Alassane Ouattara, a remis le drapeau ivoirien à la veuve du Premier ministre défunt, Yolande Bakayoko. Conclusion d'une cérémonie très solennelle qui s'est déroulée devant un parterre d'officiels ivoiriens et étrangers, et au cours de laquelle honneurs militaires et recueillement de hautes personnalités se sont succédé. Parmi elles, on comptait plu-



sieurs chefs d'État comme le Ghanéen Nana Akufo-Addo, le Burkinabè Roch Marc Christian Kaboré ou encore le Bisau-Guinéen Umaro Sissoco Embaló. Les ministres de la Jeunesse, Amadou Touré, et de la Culture, Raymonde Goudou Coffie, ont pris la parole pour souligner la l o y a u t é d' H a m e d Bakayoko, revenir sur son parcours atypique et rappeler sa force, sa ténacité et sa proximité avec la jeunesse et les artistes notamment. Puis Alassane Ouattara a décoré le défunt Premier

ministre, l'élevant à la dignité de Grand-Croix de l'ordre national, la plus haute distinction honorifique en Côte d'Ivoire. Ensuite, l'oraison funèbre a été prononcée par Adama Toungara, médiateur de la République et prédécesseur d'Hamed Bakayoko à la mairie d'Abobo. « *La Côte d'Ivoire des villes et des villages pleure Hamed Bakayoko, l'un de ses fils des plus illustres, trait d'union entre gouvernement et opposition, médiateur entre générations... Sa famille multiconfessionnelle est un exemple de vivre ensemble* », a notamment déclaré Adama Toungara. Les cérémonies en mémoire du défunt Premier ministre vont se poursuivre ce mercredi après-midi par un hommage politique d'abord, suivi ce soir d'une veillée artistique jusqu'à l'aube au stade d'Ebimpé à Anyama.

Rfi



COMMUNIQUE SUR LA PREVISION DE LA GRANDE SAISON DES PLUIES AU SUD TOGO

Au cours de la période de mars, avril et mai, la situation pluviométrique sera normale à excédentaire à l'exception de la

Maritime où on aura un léger déficit à tendance normale.

Pour avril, mai et juin, tout le pays connaîtra une situation pluviométrique très proche de la normale à tendance excédentaire.

Il est prévu un démarrage précoce à normal dans toute la zone bimodale sauf dans le sud-ouest des Plateaux où la saison aura un début normal à tendance tardive. Les dates de fin de saison tardives à normales sont attendues dans la Maritime. Par contre, la fin de la saison sera précoce à normale dans les Plateaux

NB : Il est attendu cette année une saison de pluie normale dans les Plateaux et longue dans la Maritime. La situation par zone se présente comme suit :

Dates de début de la grande saison des pluies :

- Plateaux-Ouest : 01 mars 2021
- Plateaux-Est : 18 mars 2021
- Maritime Nord : 03 mars 2021
- Maritime Sud : 20 mars 2021

Dates de fin de la grande saison des pluies :

- Plateaux-Ouest : 29 juillet 2021
- Plateaux-Est : 2 juillet 2021
- Maritime Nord : 30 juillet 2021
- Maritime Sud : du 2 août 2021

NB : Les pauses pluviométriques au-delà de 10 jours sont attendues en début et vers la fin de la saison.

CONSEILS

- Promouvoir l'apport de fertilisants et le choix de variétés à haut rendement ;
- Prévenir l'occupation anarchique des zones inondables, en particulier dans les agglomérations urbaines ;
- Accroître la surveillance sur les cours d'eau et lancer des alertes

DGMN Tél : (+228) 22612760/22615752/22265040. 01BP 1505 - Lomé Togo.
E-mail : meteo_togo@yahoo.fr
Plateforme aéroportuaire, face CETAP - boulevard de la Paix

A partir du 1^{er} janvier 2016

EXIGEZ LA QUITTANCE SÉCURISÉE POUR PLUS DE TRANSPARENCE DANS LA COLLECTE MANUELLE DES RECETTES DE L'ETAT



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



FACULTÉ DES SCIENCES
DE LA SANTÉ (FSS)

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

Le port de gant par le personnel de santé est-il obligatoire pour la vaccination contre la COVID-19 ?

Note rédigée par le département de Santé Publique

La campagne vaccinale contre la COVID-19 a démarré le mercredi 10 mars 2021 au Togo. Ce jour, les membres du Gouvernement, les élus locaux, les membres du Conseil Scientifique, de la Coordination Nationale et quelques personnalités scientifiques ont été vaccinés recevant ainsi leur première dose du vaccin AstraZeneca. Ces doses ont été administrées sous le regard des journalistes.

À la suite des premières images diffusées montrant des personnes vaccinées contre la COVID-19 au Togo, des questions commencent à se poser sur le processus de vaccination. Une des questions fréquemment posées est : « Pourquoi au Togo, les vaccinateurs ne portent-ils pas de gants ? ».

La photo ci-dessous (à gauche) montre un médecin sans gants vacciner un sujet au Togo. La même situation s'est produite en France lors de la vaccination des premiers sujets (image de droite). Ces images ont fait réagir de nombreuses personnes aussi bien au Togo que dans d'autres pays.



Vaccination d'un sujet contre la COVID-19 au Togo



Vaccination d'un sujet contre la COVID-19 en France

Au Togo, la toile s'est enflammée : « Les soignants qui piquent n'ont pas de gants ! ».

Les soignants qui vaccinent contre le coronavirus sont-ils obligés de porter des gants ?

La réponse est « Non, le port des gants n'est pas une obligation pour vacciner, même en période de COVID-19 ».

En France, les recommandations en matière de vaccination prévoient que « le professionnel préparant les doses et effectuant le geste de vaccination doit porter une tenue professionnelle propre, adaptée et dédiée à l'activité. Les mêmes règles s'appliquent pour d'autres vaccinations. La plupart des professionnels qui vaccinent privilégient de ne pas porter de gants et d'effectuer un lavage des mains rigoureux entre chaque personne. » Dans ce pays, le ministère de la Santé ne recommande pas au soignant qui vaccine de porter systématiquement des gants, « sauf s'il présente des lésions cutanées aux mains ». En revanche, il est précisé qu'il doit porter un masque à usage médical.

Les autres protections de type surblouse, tablier, surchaussures... « ne sont pas nécessaires ».

Aux États-Unis, le Centre de Contrôle et de Prévention des Maladies (CDC) a des lignes directrices recommandant l'utilisation de gants lorsqu'un soignant prévoit un contact direct avec du sang, des fluides corporels ou d'autres matières potentiellement infectieuses. Ces directives visent à protéger le vaccinateur des agents pathogènes transmissibles par le sang d'un patient.

Au Togo, la vaccination dans le cadre du programme élargi de vaccination a été toujours faite sans les gants.

Étant donné que les vaccinations contre la COVID-19 consistent en des injections intramusculaires dans le muscle deltoïde, le risque d'exposition à du sang est faible. Bien que le prestataire perce la peau et que l'aiguille pénètre jusqu'à la couche musculaire, le risque de saignement et de contact du vaccinateur avec des agents pathogènes transmissibles par le sang demeure faible.

Cependant, le port de gants est obligatoire si le vaccinateur a des plaies ouvertes.

Les images suivantes illustrent le geste de vaccination contre la COVID-19 dans quelques pays d'Asie et d'Europe.



Vaccination d'un sujet contre la COVID-19 en Grande Bretagne (le vaccinateur ne porte pas de gants)



Vaccination d'un sujet contre la COVID-19 en Suède (le vaccinateur ne porte pas de gants)



Vaccination du Président Sénégalais, Macky Sall, contre la COVID-19 (le vaccinateur ne porte pas de gants)



Vaccination du Président Sud-africain, Cyril Ramaphosa, contre la COVID-19 (le vaccinateur ne porte pas de gants)



Vaccination du Premier Ministre Ivoirien, Patrick Achi, contre la COVID-19 (le vaccinateur porte des gants)



Vaccination du Président Algérien, Muhammad Buhari, contre la COVID-19 (le vaccinateur porte des gants)

En conclusion, le port de gants pour la vaccination contre la COVID-19 est optionnel. Par contre, le port de masque reste obligatoire pour le vaccinateur et le sujet à vacciner.

Rédigé par le département de Santé Publique de l'Université de Lomé

Lomé le 10 Mars 2021



Les nouveaux actes fiscaux

Validité d'un (01) an

Validité de trois (03) mois



Les conditions d'obtention des nouveaux actes fiscaux

ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE

• déclarer et payer ses impôts et taxes avec régularité et sincérité,

des marchandises importées par des contribuables inactifs ;

QUITUS FISCAL

Sur la période d'au moins un an :

- déclarer et payer ses impôts et taxes avec régularité et sincérité ;
- n'avoir jamais fait l'objet d'une mise en demeure ;
- n'avoir jamais subi la retenue spéciale EIC de 15% appliquée sur la valeur en douane

- n'avoir pas fait l'objet de rappels d'impôts supérieurs à 15% des impôts émis et/ou déclarés spontanément lors d'un contrôle fiscal ;
- n'avoir jamais posé un acte ou eu un agissement de nature à faire obstacle aux différentes procédures fiscales ;
- n'avoir pas subi une procédure de contentieux douanier concluant.

Office Togolais des Recettes - OTR

8201

+228 90 99 41 01

RESERVE POUR BAIYE